



DECISION DU MAIRE N°D2022-02
Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Objet du marché ou de la consultation : ↪ **Marché de travaux pour la construction d'un local de chasse, la réhabilitation du boulodrome et la mise en accessibilité**

Un marché de travaux pour la construction d'un local de chasse, la réhabilitation du boulodrome et la mise en accessibilité a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article L 2123-1 du code de la commande publique.

Cette consultation a été lancée le 18 novembre 2021 pour une remise des offres fixée au 10 décembre 2021 à 12H00.

Un avis d'appel à la concurrence a été publiée le 18 novembre 2021 au BOAMP, sur le profil acheteur AWS et sur le site de la commune

La consultation comprend 8 lots :

Lot(s)	Désignation
01	Maçonnerie – VRD – démolition - terrassement
02	Charpente – Couverture - Zinguerie
03	menuiseries extérieures et intérieures
04	isolation – cloisons – plafonds – peinture
05	Carrelage et revêtements muraux
06	Electricité
07	Plomberie- Chauffage - Ventilation
08	Clôture

Les membres de la commission travaux ont été consultés le 14/12/2021 afin de procéder à la levée du séquestre et prendre connaissance des candidatures et des offres.

La commission a constaté que 44 offres ont été remises sur la plateforme de dématérialisation selon la répartition suivante :

Lot n°1 : 9 offres	Lot n°5 : 6 offres
Lot n°2 : 1 offre	Lot n°6 : 1 offre
Lot n°3 : pas d'offre	Lot n°7: pas d'offre
Lot n°4 : 4 offres	Lot n°8: 2 offres

A l'issue de cette levée de séquestre, les lots n° 3 et 7 ont été déclarés infructueux. Une consultation sans publicité ni mise en concurrence a été lancée conformément à l'article R2122-2 du code de la commande publique

Une analyse des offres reçues a été réalisée par le cabinet d'architecte Trois C. A la suite de cette dernière, conformément au règlement de la consultation, une phase de négociation a été ouverte et un guichet restreint a été ouvert sur la plateforme AWS le 21/01/2022.

Les entreprises ont pu remettre leur meilleure offre et apporter des éventuels compléments à leur mémoire technique jusqu'au 07 février 2022 à 12h00.

La commission travaux a de nouveau été consultée le 03 mars 2022 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Les critères de sélection retenus étaient les suivants :

■ Critères de sélection des candidats :

Critère	Complément
1. Garanties professionnelles et financières	
2. Garanties techniques	

■ Critères de jugement des offres :

Critère	Complément
1. Prix (pondération 40%)	Jugé sur la base de la DPGF
2. Valeur technique (pondération 60%)	Jugée sur la base du cadre du mémoire technique

Après présentation du rapport d'analyse des offres,

Après la consultation de 3 entreprises pour chacun des lots infructueux et analyses de leurs offres

Les entreprises suivantes ont été retenues :

SYNTHESE DES CANDIDATURES MARCHE DE TRAVAUX "RENOVATION DU BOULODROME" = VOLET FINANCIER (en €HT)

NR DE LOT	DESIGNATION	NOM ENTREPRISE	OFFRES RETENUES en €HT	OFFRES RETENUES en €TTC	OBSERVATIONS	
1	Maçonnerie/VRD	HARRAULT	85 799,07 €	102 958,88 €		
2	Charpente/zinguerie	CHARROIN	8 820,00 €	10 584,00 €		
3	Menuiseries	AFC	31 244,59 €	37 493,51 €	Montant devis avant AO	LOT INFRUCTUEUX
4	Peinture/isolation	LARDY	8 500,00 €	10 200,00 €		
5	Carrelage	HARRAULT	11 848,00 €	14 217,60 €		
6	Electricité	ECOL	18 347,80 €	22 017,36 €		
7	Plomberie	CHADUIRON	7 305,00 €	8 766,00 €	Montant devis avant AO	LOT INFRUCTUEUX
8	Clôture/portails	C'CLOS	15 508,05 €	18 609,66 €		
TOTAL DES LOTS			187 372,51 €	224 847,01 €		
MONTANT DES DEVIS AVANT AO ENSEMBLE DES LOTS			223 500,00 €			
MONTANT ESTIME DES ECONOMIES POTENTIELLES			51 000,00 €			
MONTANT ATTENDU SUITE MODIFICATION DCE			172 500,00 €			
MONTANT SUITE AO ENSEMBLE DES LOTS			187 372,51 €	8,6%		

Après examen des éléments, Monsieur le Maire de la commune de Sainte-Consorce

DECIDE

- **Ont été retenues les candidatures et offres des entreprises** telles que présentées dans le tableau ci-dessus pour un montant global de 187.372,51 € HT soit 224.847,01 € TTC.
- **Dit que les crédits nécessaires au règlement de la dépense** sont inscrits aux budgets 2021 et 2022

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER



Accusé de réception en préfecture
069-216901900-20220404-202202-AU
Reçu le 11/04/2022